

David Van Reybrouck veut faire entrer des “tirés au sort” au Sénat

■ L'Université Saint-Louis a décerné à l'écrivain belge le titre de docteur honoris causa.

C'est à une remise en cause radicale des institutions politiques qu'en appelle l'écrivain néerlandophone David Van Reybrouck. Fort du succès international de son essai provocant, “Contre les élections”, déjà traduit en dix langues, ce Bruxellois, archéologue dans une autre vie, s'est mué en missionnaire. Aux quatre coins de l'Europe, il prêche désormais la nécessité d'administrer un traitement de choc à une démocratie de plus en plus discréditée.

En octobre, il sera invité à s'exprimer devant les parlementaires wallons. Ce mardi 21 septembre, il participait, l'après-midi, à un colloque au Sénat et recevait, le soir, le titre de docteur honoris causa de l'Université Saint-Louis. L'occasion pour lui de sonner le tocsin. “Depuis le XIX^e siècle, argumente-t-il, on a assisté à une démocratisation quantitative,

mais pas qualitative. On a accordé le droit de vote à de plus en plus de gens, mais on ne leur a pas forcément donné le droit d'expression, le droit à la parole.”

Psychothérapie

Si les citoyens se méfient des élus, l'inverse est vrai aussi, insiste David Van Reybrouck. La situation est, dit-il, devenue si grave qu'elle requiert “une psychothérapie de la démocratie”. L'enjeu? “Démontrer aux élus qu'ils peuvent faire confiance aux citoyens.”

Parce qu'il faut bien commencer quelque part, l'essayiste suggère de transformer le Sénat, dont les pouvoirs ont été considérablement rognés par la 6^e réforme de l'Etat, en lieu d'expérimentation démocratique. “Le Sénat reçoit une dotation de 65 millions d'euros par an. Il y a moyen de faire mieux avec cet argent-là!”

A terme, Van Reybrouck imagine une assemblée mixte, composée de 150

mandataires, dont 50 seraient élus et 100 désignés par tirage au sort – une technique qui suscite un intérêt grandissant (lire ci-dessous).

Quatre sommets citoyens

Dans l'immédiat, l'objectif se veut plus réaliste. “Que le Sénat organise d'ici la fin de la législature un premier processus délibératif, avec des citoyens tirés au sort. Au moins, que l'expérience soit tentée!”

Avant la prochaine échéance électorale, en 2019, quatre panels citoyens pourraient être réunis, à raison d'un par an, chacun d'entre eux étant dédié à un sujet particulier. Les quatre thèmes idéaux, selon David Van Reybrouck: le climat, les migrations, le burn-out et l'avenir de la démocratie. Autant de problèmes qui échappent aux clivages traditionnels, et que les organes politiques classiques semblent incapables de résoudre.

“Je sais très bien ce que je dois faire contre le réchauffement climatique, mais si je le fais, je doute que je sois réélu”, avait déclaré en 2008 Bruno Tobback (SP.A), alors ministre fédéral de l'Environnement. “Sa phrase avait été dénoncée comme le comble du cynisme, commente Van Reybrouck. En réalité, cela montre juste l'impasse dans laquelle se trouve la démocratie représentative, l'impossibilité de prendre des décisions.”

Quelle valeur, cependant, accorder aux sommets citoyens, quand bien même la présidente du Sénat, Christine Defraigne (MR), décidait d'en organiser? “Les deux premiers pourraient être purement consultatifs. Les deux suivants impliqueraient un droit d'initiative: la Chambre serait obligée d'inscrire les propositions à l'ordre du jour du débat parlementaire.”

Ironie de l'Histoire: le Sénat, David Van Reybrouck a manqué d'y entrer. Un parti politique – il refuse de dévoiler lequel – lui avait proposé un siège de sénateur coopté. Il a décliné l'offre. “Je pense pouvoir faire plus pour le Sénat en dehors qu'en dedans”, justifie-t-il.

François Brabant

Expériences

Un intérêt grandissant

Partis. Richard Miller (MR) et Laurette Onkelinx (PS), entre autres, ont émis l'idée de faire entrer des citoyens tirés au sort dans les enceintes parlementaires, pour revitaliser la démocratie.

Luxembourg. La province a créé un “Parlement citoyen climat”. Un panel de 45 habitants tirés au sort se réunira durant trois week-ends, cet automne, en

vue d'améliorer les performances écologiques du territoire.

Flandre. Le ministre de la Culture, Sven Gatz (Open VLD), a créé un “cabinet citoyen”, composé d'individus tirés au sort. Son rôle: évaluer les politiques culturelles, à intervalles réguliers.

Irlande. Une assemblée de 66 citoyens tirés au sort et de 33 députés a abouti à une révision de la Constitution, qui a permis l'organisation d'un référendum sur le mariage gay.